



Destinations européennes d'Excellence en Wallonie 2017

Tourisme Culturel

ÉTAPE 1 : ÉLIGIBILITÉ DE VOTRE DESTINATION

Structure du dossier de la candidature

DANS CE DOSSIER, JE...

1. Présente ma destination touristique, sous forme de carte d'identité en reprenant :

- Le nom de la destination ;
- Sa localisation ;
- Sa superficie ;
- Le nom des communes qui composent le territoire.

2. Fournis une carte du territoire

3. Démontre en maximum 1 page A4 (une face) que ma destination est bien

- gérée de façon à assurer une viabilité sociale, culturelle et environnementale ;
- une destination de tourisme culturel telle que par l'article 3 du règlement du concours ;
- une destination de tourisme culturel d'excellence, notamment sur base des critères de l'article 6 du règlement du concours et plus particulièrement des points 5 à 10.

DANS CE DOSSIER, JE...

Renseigne toutes les coordonnées complètes (nom, adresse, tel, mail) des personnes concernées par cette candidature.

- Le nom de la ou des institution(s) portant la candidature** : même si un lien territorial doit exister entre la destination candidate et le porteur de la candidature, la couverture géographique de l'institution ne doit pas nécessairement correspondre parfaitement à la destination candidate. Une commune peut, par exemple, prendre en charge la candidature de l'un de ses villages, ou une maison du tourisme celle d'un parc naturel.
- Le nom des autres acteurs publics et/ou privés ayant participé ou soutenant votre candidature**
- Vos coordonnées**